

Plan de Gestion des Données

SHARE-FRANCE

Acronyme	SHARE-FRANCE
Créateurs du PGD	Thomas RENAUD (thomas.renaud@dauphine.psl.eu)
Affiliation du créateur principal	Université Paris Dauphine - PSL
Modèle du PGD	Modèle de PGD ANR (en français)
Date de création	25 mars 2024
Date de dernière modification	2 mai 2024
Dates et durée du projet	2004 – ...
Financeurs	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) CNRS Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) Conseil d'Orientation des Retraites (COR) Agence Nationale de la Recherche (ANR-21-ESRE-0037)
Personnes responsables du projet	Echelon européen : Pr David Richter, SHARE Berlin Institute (drichter@share-berlin.eu) Echelon français : Pr Florence Jusot, Univ Paris Dauphine – PSL (florence.jusot@dauphine.psl.eu)
Personnes responsables des données	Echelon européen : DPO SHARE Berlin Institute (DSB-ShareEric@he-c.de) Echelon français : Alessandra Pili, DPD Univ Paris Dauphine – PSL (dpo@dauphine.psl.eu)

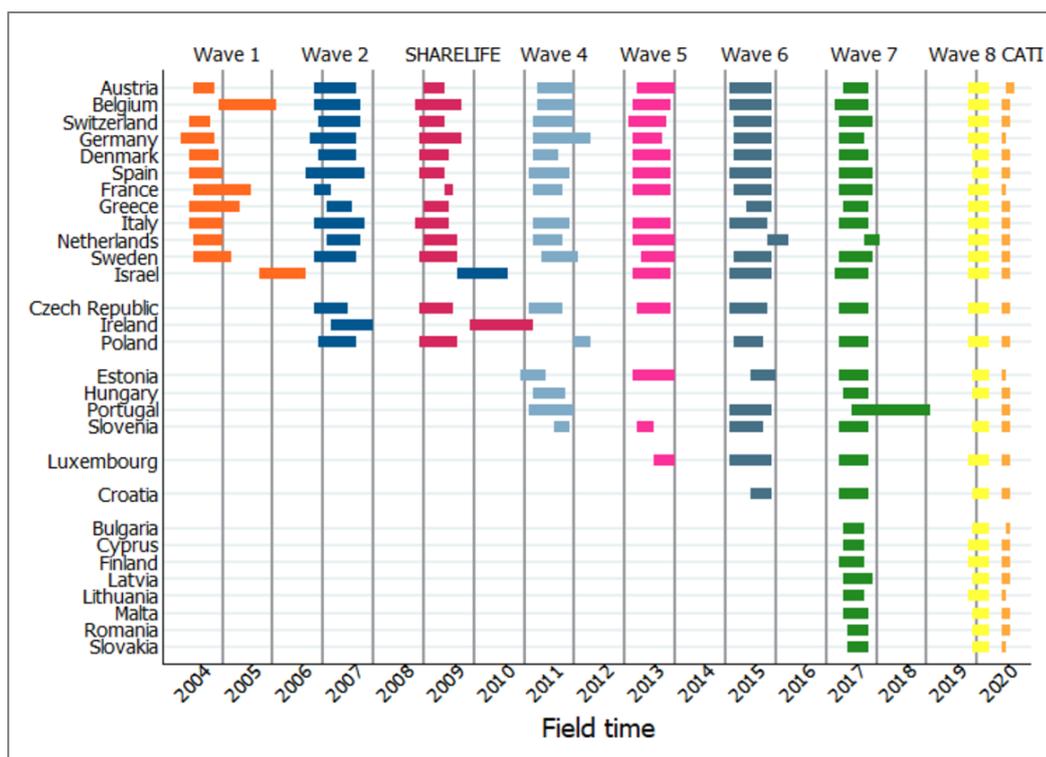
1. Description des données et collecte ou réutilisation de données existantes

1.a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

L'enquête européenne SHARE est une enquête Européenne, longitudinale et multidisciplinaire auprès des personnes âgées de 50 ans et plus. Elle est dédiée à l'étude de problématiques liées à la santé et aux soins, à l'emploi et la retraite, à la situation socio-économique et financière, aux relations sociales et familiales, ou aux conditions de vie et de logement envisagées sous le prisme de la dynamique de « vieillissement ».

Elle est conduite de manière répétée depuis 2004, tous les deux ans environ auprès d'un panel de répondants faisant l'objet de rafraichissements réguliers d'échantillon. A date, neuf vagues principales de l'enquête SHARE ont été conduites entre 2004 et 2023, ainsi que deux collectes satellites pendant la pandémie de Covid (deux vagues d'enquête dédiée) et une enquête spécifique relative à la cognition menée auprès d'un sous-échantillon de panélistes dans 5 pays (SHARE-HCAP).

Cette enquête réunissait onze pays européens au cours des premières vagues et couvre maintenant 28 pays, c'est-à-dire tous les États membres de l'UE plus la Suisse et Israël ; la France a pris part à toutes les opérations de collecte du projet SHARE. Les vagues successives de collecte sont représentées dans l'illustration ci-dessous (jusqu'en 2020).



La totalité des données historiques pseudonymisées produites par l'enquête SHARE au fil des années sont ainsi susceptibles d'être réutilisées dans le cadre des analyses relatives au projet SHARE. Ces données sont mises à disposition sous la forme de "releases" régulièrement actualisées et immatriculées par un DOI spécifique. La dernière *release* en date (10 février 2022, DOI chapeau 10.6103) contient l'ensemble des « jeux de données » suivants :

DATASET	RELEASE	DATE	DOI
Wave 1	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w1.800
Wave 2	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w2.800
Wave 3 (SHARELIFE)	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w3.800
Wave 4	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w4.800
Wave 5	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w5.800
Wave 6	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w6.800
Wave 7	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w7.800
Wave 8	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w8.800
Wave 8 COVID-19 Survey	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w8ca.800
Additional Wave 8 COVID-19 Interview date data	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w8caintd.800
Wave 9 COVID-19 Survey	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w9ca.800
Additional Wave 9 COVID-19 Interview date data	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.w9caintd.800
All Waves Coverscreen	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.wxcr.800
Longitudinal Weights	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.wxweights.800
easySHARE	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.easy.800
SHARE-RV	8.0.0	11th March 2022	10.6103/SHARE.SHARE-RV.800
Job Episodes Panel	8.0.0	10th Feb. 2022	10.6103/SHARE.jep.800
Dutch Mixed Mode Experiment W6	1.0.0	12th Sept. 2017	10.6103/SHARE.w6LmmExp.100
Dutch Mixed Mode Experiment W7	1.0.0	26th June 2020	10.6103/SHARE.w7LmmExp.100

Les données de contact (noms, adresses et composition des ménages) des panélistes SHARE qui y consentent sont conservées au fil des vagues pour les participants. Ces informations sont conservées séparément des réponses à l'enquête sur un serveur dédié hébergé par le *Centerdata* (Université de Tilburg, Pays-Bas).

La vague 10 de l'enquête SHARE s'organise en deux phases :

- Une phase de répétition générale, en mars-avril 2024
- Une phase de terrain principal, prévue entre octobre 2024 et avril 2025

La collecte des données du protocole SHARE standard consiste en :

- Un questionnaire principal au format CAPI (*Computer-Assisted Personal Interview*) conduit en recueil face-à-face par un enquêteur au domicile des participants ;
- Des recueils complémentaires éventuellement effectués par téléphone en amont (prise de contact et composition du ménage) ou en remplacement de l'entretien face-à-face (entretiens « fin de vie » menés avec un proche d'un panéliste décédé) ;
- Un court questionnaire auto-administré au format papier spécifique à chaque pays

Les réponses au CAPI sont temporairement stockées sur l'ordinateur portable de l'enquêteur puis synchronisées via une connexion sécurisée par VPN sur un serveur distant, hébergé par le *Centerdata* (Université de Tilburg, Pays-Bas). Une fois synchronisées, ces données ne sont plus accessibles localement sur la machine de l'enquêteur.

Après des phases de curation et de post-traitement, les données recueillies au cours d'une vague de SHARE sont organisées et restituées sous la forme de tables de données séparées, différenciées selon le module du questionnaire ou la nature des retraitements et agrégations réalisés.

A titre d'exemple, les données de la vague 8 de SHARE contenues dans la dernière *release* en date (DOI [10.6103/SHARE.w8.800](https://doi.org/10.6103/SHARE.w8.800)) comptent un total de 32 fichiers distincts correspondant à autant de tables de données, réparties comme suit :

- 21 tables correspondant chacune à un module du questionnaire principal identifié par 2 lettres (par exemple SN pour *Social Network*, PH pour *Physical Health*, AS pour *Assets*) ;
- 7 tables correspondant à une restructuration des données brutes de base avec des variables générées (tables GV pour *Generated Variables*), réparties par tables par grande thématique (*HEALTH*, *HOUSING*, *CHILDREN*, *BIG5*, *ISCED*), plus une table spécifique pour les taux de change entre pays (*EXRATES*) et une table contenant les variables de pondération (*WEIGHTS*) ;
- 1 table contenant les informations de base sur la composition du ménage collectées lors de la phase initiale de vérification/validation de l'éligibilité du ménage (table CV_R pour *Coverscreen*) ;
- 1 table correspondant aux variables « techniques » relatives au profil des ménages et des individus reconstituées à partir du *Coverscreen* et servant notamment à comprendre les versions du questionnaire administrées et les blocs de questions filtrés (table *TECHNICAL_VARIABLES*) ;
- 1 table regroupant tous les entretiens « fin de vie » (*XT*) ;
- 1 table contenant les réponses aux questionnaires papier auto-administrés spécifiques à chaque pays (table DO pour *Drop-Off*).

sharew9_rei0_ac	sharew9_rei0_as	sharew9_rei0_br	sharew9_rei0_cf	sharew9_rei0_ch
sharew9_rei0_co	sharew9_rei0_cv_r	sharew9_rei0_dn	sharew9_rei0_ep	sharew9_rei0_ex
sharew9_rei0_ft	sharew9_rei0_gs	sharew9_rei0_gv_big5	sharew9_rei0_gv_children	sharew9_rei0_gv_exrates
sharew9_rei0_gv_health	sharew9_rei0_gv_housing	sharew9_rei0_gv_isced	sharew9_rei0_gv_weights	sharew9_rei0_hc
sharew9_rei0_hh	sharew9_rei0_ho	sharew9_rei0_it	sharew9_rei0_iv	sharew9_rei0_mh
sharew9_rei0_ph	sharew9_rei0_sn	sharew9_rei0_sp	sharew9_rei0_te	sharew9_rei0_technical_variables
sharew9_rei0_xt				

1.b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

Les données collectées sont structurées en fichiers plats (ASCII ou .csv) avant les phases de curation et de post-traitement.

Elles sont ensuite mises à disposition sous forme de tables Stata (.dta) ou SPSS (.sav) pour l'ensemble des produits. Pour certains « jeux de données », les tables sont également disponibles au format R (.rda) : c'est le cas pour les données pédagogiques simplifiées easySHARE (DOI : [10.6103/SHARE.easy.800](https://doi.org/10.6103/SHARE.easy.800)) et pour le fichier de synthèse longitudinal contenant les informations issues du *Coverscreen* ménage pour toutes les vagues (DOI: [10.6103/SHARE.wXcvr.800](https://doi.org/10.6103/SHARE.wXcvr.800)).

Les fichiers sont généralement peu volumineux, ce qui permet de les stocker en local sans difficulté technique. A titre d'exemple, dans le jeu de données de la vague 9 au format Stata, la table la plus volumineuse est celle du module sur les « enfants et petits-enfants » (*sharew9_rei0_ch.dta*) avec une taille de 107 Mo.

2. Documentation et qualité des données

2.a. Quelles métadonnées et quelle documentation (par exemple méthodologie de collecte et mode d'organisation des données) accompagneront les données ?

Au niveau européen, le projet SHARE s'inscrit dans une démarche de développement de données FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*) par son appartenance à la *FAIRsharing initiative* ([lien](#)) et son inscription au répertoire RE3data ([lien](#)), deux infrastructures qui cherchent à promouvoir les données FAIR en sciences humaines et sociales.

La documentation relative à SHARE est structurée autour de 3 axes principaux.

- Pour chaque vague d'enquête traditionnelle et chaque enquête satellite, le protocole est décrit en détail sur le site de SHARE-central et les documents d'entretien (questionnaire, cartes-réponses...) sont intégralement accessibles, en anglais et en langue nationale : voir par exemple pour la vague 8 ([lien](#)) ou pour l'enquête SHARE-Covid ([lien](#)).
- Chaque nouvelle *release* des jeux de données est accompagnée d'un document d'aide explicatif, sous forme de fichier pdf librement accessible : le *release guide*. Voir par exemple [ici](#) pour la *release* 8.0.0.
- Enfin, SHARE fournit aux utilisateurs des données un outil de documentation des métadonnées conforme au standard DDI (*Data Documentation Initiative*). Il s'agit de la plateforme web **SHARE DataDocuTool** qui permet de parcourir et requêter les métadonnées SHARE de façon ergonomique et personnalisable.

Par ailleurs, le site européen SHARE propose régulièrement des publications sur la structure des données et les traitements qui leur sont appliqués. Chaque nouvelle vague est systématiquement accompagnée d'un *Methodology volume* coordonné par l'équipe européenne et auquel de nombreuses équipes pays contribuent (voir [ici](#) pour le *Methodology volume* de la vague 8). Par ailleurs, une collection de documents de travail SHARE est spécifiquement dédiée aux réflexions méthodologiques et techniques, avec par exemples des publications régulières sur le calcul des pondérations ([lien](#)) ou sur les niveaux de participation par vague et par pays ([lien](#)). L'ensemble des publications techniques et méthodologiques peut être retrouvé [ici](#).

SHARE utilise le système DOI (*Digital Object Identifier*) afin de garantir la permanence d'identification et de localisation des données. Ce système permet de relier chaque numéro DOI à un jeu de métadonnées et de para-données enregistrées dans un répertoire de référence. Le principe de numérotation est celui d'un code (10.6103) utilisé comme préfixe commun pour tous les identifiants des jeux de données fournis dans une *release* particulière. Pour la dernière *release* en date, le numéro DOI est ainsi de la forme générique 10.6103/SHARE.w[n].[zzz], avec [n] la vague de SHARE ou le jeu de données concerné et [zzz] le numéro de la *release*.

2.b. Quelles mesures de contrôle de la qualité des données seront mises en œuvre ?

La collecte de terrain donne lieu à de nombreuses procédures de contrôle qualité *in itinere* et *ex post*.

Le suivi de terrain piloté par l'équipe pays consiste à vérifier la bonne marche du terrain de l'enquête, par le biais d'indicateurs de suivi et d'un pilotage hebdomadaire. Sont discutés en particulier pendant ce suivi de terrain le respect du nombre et de la fréquence des tentatives de contact avec les ménages enquêtés et la gestion des demandes RGPD de suppression des informations de contact ou des données.

Les données collectées pendant le terrain donnent lieu à deux types distincts de contrôle qualité *a posteriori* : les contrôles de qualité des entretiens (*data quality back-checking*) et les contrôles de cohérence du contenu des données (*fieldwork checkfiles*).

Les premiers contrôle de qualité *a posteriori* répondent à une volonté de vérification de l'authenticité du déroulement des entretiens tels qu'ils ont été saisis dans le CAPI. Ces vérifications effectuées en cours de terrain, toutes les 4 à 6 semaines environ, sont de deux types : aléatoires (*random back-checks*) et ciblées (*focused back-checks*).

Les *random back-checks* portent sur des entretiens sélectionnés aléatoirement dans l'activité de chaque enquêteur, avec pour objectif de contrôler au moins 20% des entretiens de tous les enquêteurs. Les *focused back-checks* portent au contraire sur des entretiens pour lesquels une analyse préalable des données fait apparaître une suspicion ou un risque particulier de falsification. Cette identification du risque s'appuie sur 14 critères distincts relatifs à la fois à l'entretien lui-même – durée et heure de remplissage, schémas de réponse particuliers (répétitions, valeurs manquantes, arrondis excessifs, absence de réponses multiples dans les QCM...) ou incohérences avec les données issues des vagues précédentes – ainsi qu'à l'activité de l'enquêteur – nombre irréaliste d'entretiens conduits dans une même journée par exemple.

Une même procédure de vérification est alors appliquée pour ces deux échantillons d'entretiens. La liste des entretiens à contrôler est envoyée à la société d'enquête, charge à elle de mandater une équipe spécifique pour recontacter les répondants concernés et authentifier plusieurs points relatifs au déroulement de l'entretien. Une grille de vérification comprenant 12 points est alors remplie puis évaluée de manière interne par la société d'enquête avec l'appui de l'équipe pays. En cas de soupçon avéré de falsification d'un entretien, une investigation *ad hoc* est conduite auprès de l'enquêteur concerné.

Les contrôles de cohérence des données sont effectués manuellement par les équipes pays sur la base des incohérences relevées de manière automatique dans les données, notamment sur des informations identifiantes clés des enquêtés, en particulier chez les répondants panélistes pour lesquels ces données ont déjà été collectées et validées par le passé : statut vital, âge, sexe, prénom, occupation principale, etc. Dans la plupart des cas, ces incohérences ont une cause identifiable et peuvent être corrigées. On constate fréquemment des inversions d'identifiants entre deux personnes d'un même ménage ou des mauvaises saisies de date de décès par exemple.

3. Stockage et sauvegarde pendant le processus de recherche

3.a. Comment les données et les métadonnées seront-elles stockées et sauvegardées tout au long du processus de recherche ?

L'intégralité des informations de contact et des données d'enquête mobilisées et produites avant, pendant ou après le terrain de l'enquête sont stockées sur des serveurs dédiés, hébergés par l'infrastructure *Centerdata* de l'Université de Tilburg, Pays-Bas (centerdata.nl/en/). Les informations nominatives de contact des répondants sont toujours stockées séparément des données collectées suite aux entretiens, qui sont remontées via le CAPI de manière pseudonymisée.

Les données de travail intermédiaires font ensuite l'objet d'une seconde phase de chiffrage des codes identifiants avant d'être mises à la disposition des membres autorisés de chaque équipe pays via une plateforme d'accès sécurisée avec une identification à 2 facteurs ([lien](#)).

La seule exception à ce principe général concerne les questionnaires papier auto-administrés propres à chaque pays. En France, une fois remplis, ceux-ci sont soit remis en main propre à l'enquêteur lors de son passage (préférentiellement) soit retournés à la société d'enquête par courrier simple. Ils ne contiennent aucune information directement identifiante mais uniquement les identifiants de premier niveau (*pidcom*). Ces questionnaires papier sont réceptionnés et stockés de manière sécurisée par la société d'enquête, saisis dans une base de données pseudonymisée qui est transmise via un protocole sécurisé (solution Kiteworks) à l'équipe pays pour validation et recodage. Une fois retravaillées par l'équipe pays, ces données sont transmises aux équipes du *Centerdata* par le même protocole sécurisé.

3.b. Comment la sécurité des données et la protection des données sensibles seront-elles assurées tout au long du processus de recherche ?

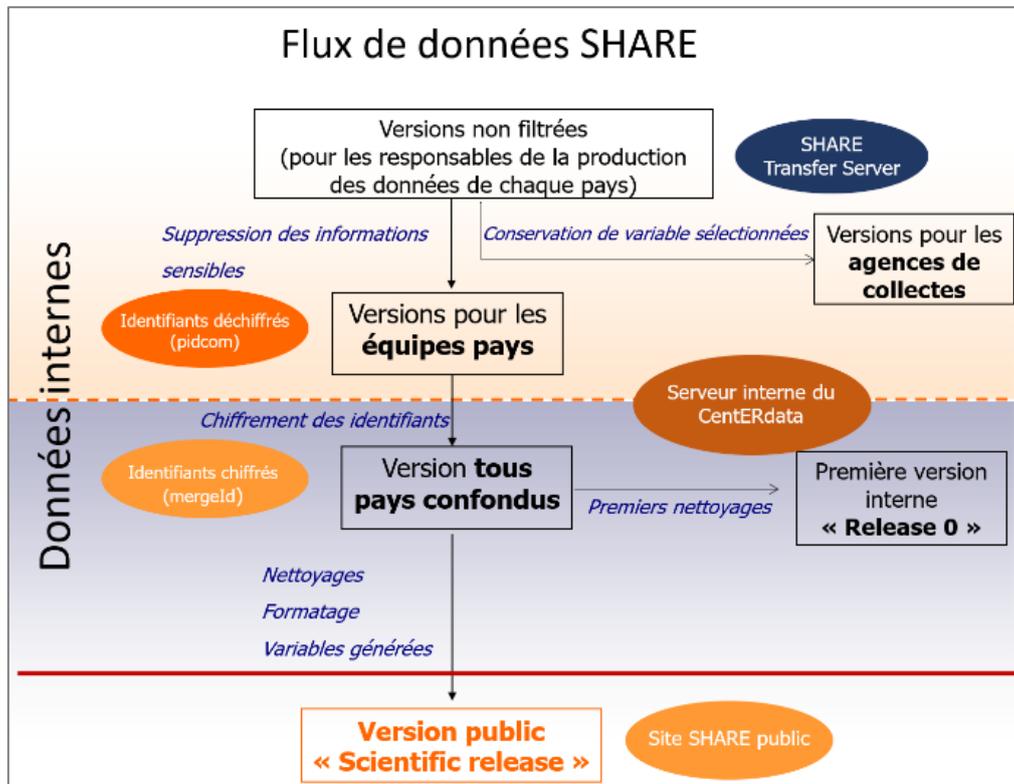
Les formes les plus sensibles des données sont relatives d'une part aux informations nominatives et de contact des personnes et d'autre part aux réponses à certaines questions de l'enquête SHARE (revenu, santé, ...).

Les données nominatives et de contact sont gérées dans un fichier « fiches adresses » stocké par le *Centerdata*. Le logiciel implémentant le CAPI génère de manière séparé un second fichier « données d'enquête », ces deux fichiers étant associés uniquement au moment de l'entretien, puis dissociés au moment de la transmission des données. Les réponses saisies sont automatiquement cryptées par le logiciel d'enquête (cryptage MD5/DES avec une longueur de clé de 64 bits) puis la transmission est effectuée par synchronisation du CAPI vers un serveur distant du *Centerdata* (Université de Tillburg, Pays-Bas) via un protocole de communication SFTP/FTPS après activation d'un réseau VPN sur la machine des enquêteurs. Après cette phase de synchronisation, ces données ne sont plus accessibles localement sur la machine de l'enquêteur.

Les obligations de l'agence de collecte relatives aux informations sensibles auxquelles elle a accès, en particulier le respect de la confidentialité et de la sécurité des données, sont clairement définies dans un contrat-cadre de collecte des données, ainsi que dans deux documents techniques contractuels établis entre l'agence de collecte et SHARE-ERIC : l'accord sur le traitement des données (*Data Processing Agreement*) et le descriptif des mesures techniques et organisationnelles mises en place pour garantir la sécurité du traitement des données (*Technical and Organisational Measures for SHARE*).

Les données de travail produites font l'objet d'une seconde phase de chiffrage au cours de laquelle l'identifiant individuel initial (*pidcom*) est remplacé par un nouveau numéro d'identification (*mergeid*) qui permet la comparaison entre vagues, ce qui rend impossible le lien entre le nouveau numéro d'identification et l'ensemble des informations identifiantes des répondants.

Le schéma ci-dessous résume les flux de production et de transmission entre acteurs des versions successives des données.



4. Exigences légales et éthiques, codes de conduite

4.a. Si des données à caractère personnel sont traitées, comment le respect des dispositions de la législation sur les données à caractère personnel et sur la sécurité des données sera-t-il assuré ?

Les opérations d'enquête SHARE sont soumises au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), aux exigences de la méthodologie de référence MR-003 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et au respect du secret statistique tel que garanti par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

La participation aux enquêtes du projet SHARE est strictement volontaire et repose sur le consentement explicite des personnes interrogées. Les droits des participants au sens du RGPD sont garantis et explicités à plusieurs reprises.

- Les lettres-avis adressées en amont des terrains d'enquêtes sont systématiquement accompagnées d'un document d'information qui détaille les droits des enquêtés en termes d'accès, de modification, suppression et portabilité des données personnelles, et de restriction ou d'opposition aux traitements relatifs à ces données. Voici un exemple du document adressé en vague 9 :



Déclaration concernant la protection des données et la confidentialité de vos données personnelles

L'enquête SHARE, sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe, est une étude internationale conduite sous la responsabilité du consortium européen d'infrastructures de recherche SHARE-ERIC, en coopération avec ses institutions scientifiques partenaires. En France, l'Université Paris-Dauphine est actuellement responsable de la mise en œuvre de l'étude. Pour la réalisation des entretiens, nous avons fait appel à la société Kantar-Sofres. Toutes les parties impliquées travaillent conformément aux dispositions légales sur la protection des données.

Le but de l'enquête SHARE est d'aider les chercheurs à mieux comprendre les besoins et les conditions de vie des personnes de 50 ans et plus, et de leur famille. SHARE fournit aux scientifiques des données sur la santé, le statut socio-économique et les liens sociaux et familiaux des individus, afin d'étudier les questions de recherche associées au processus de vieillissement de la population. En France, l'enquête est financée par le CNRS, l'INED, la CNSA, le CNAV, le COR, ainsi que par la Commission Européenne. Vous avez été sélectionné(e) au hasard pour participer à cette enquête. Votre participation est entièrement basée sur le volontariat.

Les résultats de l'enquête seront présentés uniquement sous une forme anonymisée, c'est-à-dire sans vos noms et adresse. Cela signifie que personne ne sera en mesure d'identifier la personne qui a répondu au questionnaire.

Il en va de même pour les entretiens de suivi réalisés avec vous à chaque vague d'enquête – lesquels sont importants pour comprendre le processus de vieillissement – et pour les entretiens réalisés avec les proches des participants décédés, qui sont également importants pour mieux comprendre leurs conditions de fin de vie. Les informations provenant des différents entretiens sur une même personne ne sont liées entre elles que par un code d'identification, c'est-à-dire sans nom, ni adresse.

Nous ne transférons aucune donnée révélant votre identité à des tiers.

Les responsables du respect des dispositions relatives à la protection des données sont les suivants :



Pr Florence Jusot, Ph.D
Responsable Française de l'enquête SHARE
Université Paris-Dauphine
Place du Mar. De Latre de Tassigny
75016 Paris
France



Pr Dr h.c. Axel Börsch-Supan, Ph.D
Directeur de SHARE-ERIC
SHARE-ERIC
Amalienstr. 33
80799 Munich
Germany



Ass. Jun. Heidi Schuster
Responsable de la protection des données
SHARE-ERIC
Hofgartenstr. 8
80539 Munich
Germany

Au verso de cette déclaration, nous détaillons la façon dont les données que vous avez fournies sont traitées de l'entretien jusqu'à l'édition de résultats totalement anonymisés, et nous vous fournissons davantage de précisions concernant vos droits.





Que deviennent les informations que vous avez fournies ?

1. Les enquêteurs de Kantar-Sofres saisissent vos réponses à l'aide d'un ordinateur en sélectionnant les items correspondants.
2. Les informations que vous fournissez pendant l'entretien sont stockées avec un code d'identification, sans nom ni adresse, afin qu'elles ne puissent pas être directement reliées à vous.
3. Les noms et les adresses sont stockés séparément des informations que vous avez fournies pendant l'entretien. Ces données seront stockées uniquement jusqu'à la fin de l'étude SHARE. Celle-ci prendra fin dès la dernière vague de collecte de données, après que les vérifications ultérieures nécessaires à la qualité des données ont été réalisées pour préparer une base de données finale, anonymisée et destinée à la recherche.
4. Après les entretiens individuels, les données collectées sont rassemblées sans noms, ni adresses. Ces données issues des entretiens seront analysées de manière agrégée (exemple : tableau ci-dessous).
5. Les résultats diffusés dans les publications scientifiques sont présentés uniquement agrégés par groupes (par exemple les hommes, les femmes). Les informations sur les personnes ne sont pas identifiables.
6. Dans le cas des entretiens de suivi avec les mêmes personnes, les adresses et les noms sont toujours stockés séparément des réponses données dans les entretiens.

	Total	Homme	Femme
Retraité	59,5%	65,5%	53,1%
Salarié ou indépendant	24,9%	26,7%	23,4%
Chômeur	2,8%	3,2%	2,6%
Invalide ou longue maladie	3,1%	3,1%	3,0%
Personne au foyer	8,0%	0,3%	15,0%
Autres	1,9%	1,2%	2,4%
Total (%)	100%	100%	100%
Nombre de répondants	67 278	29 387	37 891

Dans tous les cas, les règles suivantes s'appliquent :

Votre participation à cette enquête est entièrement basée sur le volontariat. Ceci s'applique de la même manière pour cet entretien et toutes ses sections, et pour les futurs entretiens menés dans le cadre de l'étude. La non-participation n'entraînera aucun préjudice pour vous. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment, avec effet immédiat et valable pour le futur.

En outre, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles, d'un droit de restriction ou d'opposition des traitements relatifs à vos données personnelles, ainsi que d'un droit de portabilité des données.

Si vous avez des questions concernant la protection des données, vous pouvez contacter le responsable de la protection des données de SHARE-ERIC, Mme Heidi Schuster, en appelant le +49-099-2108-1554 ou de l'Université Paris-Dauphine, Pr Florence Jusot au 01 44 05 48 75. Pour toute autre question concernant l'étude, veuillez contacter Kantar-Sofres, en appelant le 08 01 80 09 03 (appel gratuit).

Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance en France, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL, Paris, France, <https://www.cnil.fr/webform/consultez>) ou auprès de l'autorité de protection des données de Bavière (BayLDA, Ansbach, Allemagne, poststelle@lda.bayern.de).

Pendant cet entretien nous vous posons également des questions qui concernent des personnes proches de vous. Ces informations sont collectées sur la base légale de nos intérêts légitimes en rapport avec les finalités de la recherche décrites dans cette déclaration. Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir montrer ce document aux autres personnes de votre ménage afin qu'elles soient informées de ce traitement de données et de leurs droits à cet égard.

Nous vous remercions de votre participation et de la confiance accordée à notre travail !

- Le verso des lettres avis figure également le cartouche réglementaire demandé par la CNIL, dont voici la reproduction pour la vague 9 :

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique** sans caractère obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le **visa n°2021X713AU** du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années **2021 et 2022**.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Université Paris-Dauphine. Les réponses à l'enquête seront conservées jusqu'à la fin de l'année 2024. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Cette enquête n'est pas obligatoire.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

La société Kantar-TNS, mandatée par l'Université Paris-Dauphine, est seule destinataire des données d'identification (nom et coordonnées). Elle est habilitée par le Comité du secret de la statistique publique, et les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Les données d'identification seront conservées par le service producteur jusqu'en 2024 afin d'assurer un suivi longitudinal.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Université Paris-Dauphine, que vous pouvez contacter par l'intermédiaire de son correspondant M. Benjamin LEVY (1 place du maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris Cedex 16 ou share@dauphine.fr). Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données de l'Université, Mme. Alessandra PILI (1 place du maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris Cedex 16 ou dpo@dauphine.fr).

Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la CNIL.

- L'enquêteur vérifie en début d'entretien que l'enquêté a bien reçu et pris connaissance de ce document d'information RGPD et lui propose, dans le cas contraire, de lui redonner ce document et de lui en résumer les principales informations.

Ce n'est qu'alors que le consentement de la personne à répondre à l'enquête est recueilli, au début du questionnaire principal par l'enquêteur. Celui-ci a été spécifiquement formé au contenu et aux principes de l'enquête et au recueil du consentement auprès de personnes potentiellement âgées et malades ou de leurs proches présents lors de l'entretien.

La conformité des opérations de collecte et de traitement de SHARE est garantie par la déclaration de chaque vague d'enquête auprès de la CNIL. Les dernières vagues de l'enquête SHARE ont été conduites après une déclaration de conformité à la Méthodologie de Référence MR-003 qui « *encadre les traitements comprenant des données de santé et présentant un caractère d'intérêt public, réalisés dans le cadre de recherches impliquant la personne humaine* » ([lien](#)), soumise et garantie par la Déléguée à la Protection des Données (DPD) de l'Université Paris Dauphine – PSL (Alessandra Pili, dpo@dauphine.psl.eu). Dans le cadre du respect des engagements de SHARE vis-à-vis de la CNIL, des analyses sont en cours pour élaborer un PIA (*Privacy Impact Assessment*) en partenariat avec l'échelon européen de SHARE.

Enfin, le projet SHARE s'inscrit dans le cadre de la Statistique Publique et prend, à ce titre, toutes les dispositions propres au respect du secret statistique ([lien](#)), notamment dans le cadre de la transmission des données à caractère personnel par l'Insee au cours des procédures de rafraîchissement de l'échantillon du panel (convention Insee n°20240017002).

A ce titre, SHARE-France sollicite un avis d'opportunité de la part du CNIS pour une durée de 5 ans, le dernier avis favorable en date ayant été rendu le 20 octobre 2022 pour la période 2023-2027 (réf. 139-H030, [lien](#)). A chaque vague d'enquête, l'enquête SHARE sollicite également un avis de conformité auprès du comité compétent du CNIS afin d'obtenir le « *label d'intérêt général et de qualité statistique, sans caractère obligatoire* ». Les neuf premières vagues d'enquête ont reçu ce label (visa n°2021X713AU du Ministre de l'économie et des finances pour la vague 9) ; l'examen de la dixième vague est prévu le 26 juin 2024.

4.b. Comment les autres questions juridiques, comme la titularité ou les droits de propriété intellectuelle sur les données, seront-elles abordées ? Quelle est la législation applicable en la matière ?

L'ensemble des droits et responsabilités des institutions scientifiques partenaires impliquées dans le projet SHARE à l'échelle européenne, dont l'Université Paris Dauphine – PSL pour la France, sont encadrés par les dispositions juridiques des statuts de SHARE-ERIC ([lien](#)). Ces statuts doivent à tout moment être conformes au règlement n° 723/2009 du *Council Regulation* relatif au cadre juridique communautaire applicable aux infrastructures européennes de recherche ERIC.

La collecte et l'utilisation des données SHARE sont soumises aux lois européennes et nationales sur la protection des données. A date, seules les institutions centrales SHARE-ERIC et SHARE Berlin Institute (SBI) d'une part et le Centerdata d'autre part agissent en tant que « responsables conjoints du traitement » (*joint controllers*) au sens du RGPD (Art. 26).

4.c. Comment les éventuelles questions éthiques seront-elles prises en compte, les codes déontologiques respectés ?

SHARE fait l'objet de procédures fréquentes de contrôle éthique. Avant chaque vague de collecte, le projet est examiné au niveau central par le comité d'éthique de SHARE-ERIC. En outre, les mises en œuvre nationales de SHARE sont examinées et approuvées par les comités d'éthique ou les comités d'examen institutionnels compétents chaque fois que cela est nécessaire. A titre d'exemple, en France, la collecte spécifique de gouttes de sang séchées en vague 6 et la mesure de l'activité physique par le port d'un accéléromètre en vague 8 ont fait l'objet de demandes d'autorisations spécifiques auprès d'un CPP (Comité de Protection des Personnes). Les avis favorables rendus portent les références suivantes : n° IDRCB 2019-A01396-51, Réf. CPP n° 19055- 40731, CPP Ile-de-France en date du 4 juillet 2019.

Ces nombreux examens couvrent tous les aspects des projets SHARE, y compris les projets satellites, et confirment que le projet est conforme aux normes juridiques en vigueur et en accord avec les normes éthiques internationales.

Les activités liées à la recherche sur des sujets humains sont guidées par les principes internationaux d'éthique de la recherche, tels que le Code de pratique du respect pour la recherche socio-économique (lignes directrices professionnelles et éthiques pour la conduite de la recherche socio-économique) et la « Déclaration d'Helsinki » – un ensemble de principes éthiques concernant l'expérimentation humaine développé pour la communauté médicale par l'Association Médicale Mondiale et révisé pour la dernière fois lors de la 64^e réunion de l'AMM en octobre 2013 (Fortaleza, Brésil). Conformément aux conditions d'accès et d'utilisation des données, tous les utilisateurs des données SHARE sont supposés connaître les principes fondamentaux de l'éthique de la recherche et les prendre en compte de manière appropriée lorsqu'ils mènent des recherches mobilisant les données SHARE.

5. Partage des données et conservation à long terme

5a. Comment et quand les données seront-elles partagées ? Y-a-t-il des restrictions au partage des données ou des raisons de définir un embargo ?

Les données individuelles SHARE rigoureusement pseudonymisées sont intégralement mises à disposition de la communauté scientifique et institutionnelle en *open data*, sous réserve d'une inscription préalable et d'un double engagement à une utilisation non commerciale et au respect des procédures préservant le secret statistique.

Les données sont fournies de façon personnelle, après une procédure d'enregistrement :

- Le demandeur effectue sa demande d'accès aux données par email en attestant de son affiliation académique (université, institut de recherche, département de recherche d'une administration publique, etc.) et/ou en fournissant un descriptif du projet scientifique auquel les données sont destinées.
- Le demandeur signe un engagement de bonne utilisation par lequel il s'engage à ne pas utiliser les données à des fins commerciales, à s'interdire toute tentative de réidentification des données personnelles et à ne pas transmettre les données à des tiers qui ne seraient pas eux-mêmes enregistrés en tant qu'utilisateurs.

Sous réserve de ces deux conditions, un profil d'accès (identifiant et mot de passe) est fourni afin de se connecter à la plateforme d'accès aux données publiques SHARE ([lien](#)). Les données de la dernière *release* en date, et seulement celle-ci, peuvent alors être téléchargées « en local » sous forme d'archives séparées pour chaque jeu de données.

Le délai entre la fin du terrain d'enquête et la mise à disposition publique des données est d'environ 1 an et demi, avec schématiquement deux périodes distinctes.

Le premier temps est consacré à la curation et au post-traitement, à la mise en cohérence longitudinale des différentes vagues d'enquête et au calcul des pondérations ; il dure environ 1 an. Durant cette période, les équipes chargées de la production de l'enquête dans chaque pays contribuent aux tâches de vérification, nettoyage et calculs « techniques » à partir de versions de travail des données. Ces données de travail sensibles, à l'usage exclusif d'une ou deux personnes dédiée(s) dans chaque équipe pays, sont disponibles via une plateforme d'accès sécurisée avec une identification à 2 facteurs ([lien](#)).

Le second temps consiste en une période d'embargo de 6 mois durant laquelle les équipes pays bénéficient d'une primeur d'utilisation de ces données afin de débiter leurs travaux de recherche avant que celles-ci ne soient ouvertes à l'ensemble de la communauté scientifique.

Les données individuelles SHARE sont également transmises à une équipe de l'Université du Michigan dans le cadre du projet "*Gateway to global aging data*" (g2aging.org) dont l'objectif est de fournir des données harmonisées et accessibles sur le vieillissement provenant de l'ensemble des enquêtes « sœurs » de SHARE dans différents pays du monde : HRS aux Etats-Unis, ELSA en Angleterre, CHARLS en Chine... Cette plateforme fournit en libre accès un ensemble de ressources dédiées à ces données et à leur bonne utilisation : jeux de données retravaillés et harmonisés, codes d'utilisations Stata et R, documentation, infographies et requêtes préstructurées, etc.

5.b. Comment les données à conserver seront-elles sélectionnées et où seront-elles préservées sur le long terme (par ex. un entrepôt de données ou une archive) ?

L'ensemble des fichiers comprenant les données sources et les version de travail temporaires des données sont stockées exclusivement sur des serveurs dédiés, hébergés par l'infrastructure *Centerdata* de l'Université de Tilburg, Pays-Bas (centerdata.nl/en/).

Les données finales mises à disposition du public sont également hébergées par le *Centerdata* et stockées pour archivage par le GESIS de l'Institut Leibniz pour les Sciences Sociales, Cologne, Allemagne ([lien](#)).

5.c. Quelles méthodes ou quels outils logiciels seront nécessaires pour accéder et utiliser les données ?

Les utilisateurs enregistrés peuvent analyser directement les données avec les logiciels Stata ou SPSS. Cependant, d'autres logiciels statistiques usuels (R, SAS, Python...) peuvent également utilisés après une conversion de format des données, procédure standard facile à implémenter dans tout logiciel statistique.

Les normes et thésaurus de SHARE facilitent théoriquement l'interopérabilité disciplinaire, les données et métadonnées SHARE étant documentées de manière exhaustive, permettant ainsi aux chercheurs de toutes les disciplines d'utiliser les données de manière informée.

6. Responsabilités et ressources en matière de gestion des données

6.a. Qui (par exemple rôle, position et institution de rattachement) sera responsable de la gestion des données (c'est-à-dire le gestionnaire des données) ?

A l'échelon européen, SHARE-ERIC d'une part et l'ensemble des institutions scientifiques partenaires (Université Paris Dauphine – PSL pour la France) d'autre part devraient être considérées à terme comme « responsables conjoints du traitement » (*joint controllers*) au sens du RGPD (Art. 26). Ils agiraient à ce titre selon un partage de prérogatives et de responsabilités défini dans un document appelé le *joint controller arrangement* ([lien](#)). A date, ce document contractuel n'a toutefois pas été ratifié par l'ensemble des parties, deux pays participants ayant pour l'instant refusé de le valider. En l'état, les organismes en charge de la production de SHARE à l'échelon national ne sauraient donc être considérés comme responsable conjoints du traitement à part entière.

SHARE-ERIC assure la gouvernance globale du projet SHARE via une instance globale de régulation (*Council*) ainsi que son pilotage stratégique et scientifique via des instances dédiées (*Management board* et *Scientific management board*). Les statuts de SHARE-ERIC sont consultables [ici](#).

L'équipe opérationnelle chargée de la mise en œuvre des opérations de SHARE est hébergée par une structure *ad hoc*, le SBI (*SHARE Berlin Institute*) placé sous la cotutelle de 4 institutions scientifiques allemandes : le *WZB Berlin Social Science Center*, le *German Institute for Economic Research* (DIW Berlin), la *Charité – Universitätsmedizin Berlin*, et le *German Centre of Gerontology – Deutsches Zentrum für Altersfragen* (DZA).

Une équipe dédiée du *Centerdata* (Université de Tillburg, Pays-Bas) supervise l'hébergement et la sécurisation des données, ainsi que les missions relatives à la documentation des données et métadonnées de SHARE.

Enfin, une équipe de l'Université de Palerme (Italie) en charge des travaux de calage et de calcul des pondérations est également destinataire des données de travail SHARE.

A l'échelon national, l'équipe SHARE-France hébergée par le LEDa/Legos de l'Université Paris Dauphine – PSL dirige l'ensemble des missions de gestion et de production des opérations SHARE ([site](#)). Elle est ainsi garante de la conformité scientifique, juridique et éthique du projet SHARE en France.

6.b. Quelles seront les ressources (budget et temps alloués) dédiées à la gestion des données permettant de s'assurer que les données seront FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable) ?

Des ressources spécifiques sont allouées à la fois par SHARE-ERIC, le SBI et le *Centerdata* pour mener les missions de gestion et de documentation des données. Au total, 5 personnes sont en charge de ces différentes missions à un titre ou un autre dans l'une de ces structures.

L'engagement de SHARE à se conformer au standard FAIR dans son processus de mise à disposition des données se traduit par son intégration à la *FAIRsharing initiative* ([lien](#)) et son inscription au répertoire RE3data ([lien](#)), deux infrastructure qui cherchent à promouvoir les données FAIR en sciences humaines et sociales.

A l'échelon national, l'équipe SHARE-France poursuit des activités scientifiques et pédagogiques ayant pour objectif d'assurer la notoriété de l'enquête SHARE, sa dissémination et sa bonne utilisation. L'équipe SHARE-France est également en charge de la rédaction du présent PGD.